

ESCRIME et VOUS!

Stade Clermontois Escrime



Janvier 2013
Bulletin n° 21



Un début de saison prometteur

Le challenge Vercingétorix et le tournoi des Jeunes de la ville de Clermont-Ferrand – Challenge Alain Lartigue, ainsi que les premières compétitions régionales nous ont permis de nous « jauger ». Nous confirmons notre position de leader de l'escrime régionale avec cette année une grande nouveauté qui est l'apparition de nos tireurs dans les compétitions de sabre. Depuis plusieurs années Me Ndoffène NDIAYE souhaitait mettre son savoir-faire au service du club dans cette arme spectaculaire qui lui avait permis de récolter des médailles avec son pays d'origine, le Sénégal, lors des Jeux africains d'Alger. Les premiers résultats des minimes Braden CROSGROVE et Benoît GLENAT sont encourageants et surtout ils ont créé une dynamique. Me Ndoffène NDIAYE peut s'appuyer sur Kévin DINI pour accompagner ces nouvelles pousses. Ainsi, il est probable que lors de la Fête des Jeunes nous ayons des représentants du club au sein des équipes d'Auvergne dans toutes les disciplines de l'escrime. Au fleuret, les garçons et les filles constitueront l'ossature des équipes avec Marvin FILLIAT, Enzo PERE, Clément BIDEUX, Alliya MARIE-JOSEPH, Charlotte VANNEREAU. A l'épée, Sandra MARTINEAU et Anaëlle FOISNET semblent incontournables.

D'autres tireurs se sont distingués en ce début de saison. Ainsi à l'épée cadet, Julien ROBERT a réalisé une excellente performance en coupe d'Europe à Chalons en Champagne en terminant 42^{ème} et 12^{ème} français d'une compétition qui allait bien au-delà de l'Europe puisque les USA avait une forte délégation. Sa victoire à Montluçon ne faisant que confirmer sa position de leader régional dans sa catégorie. Son camarade Florian LOURDIN l'avait surpris à Sainte-Sigolène. Toujours à l'épée, en senior, il faut noter le bon comportement d'Aurélien JORON sur le podium à Clermont et à Montluçon. Au fleuret cadet, Lilian FAYE a de son côté récolté des lauriers à Meymac.

Pour conforter ces résultats nous mettons en place tous les ingrédients de la réussite. La préparation physique est une réalité mais a besoin d'être plus adaptée aux compétiteurs. La convention avec l'Institution St-Alyre rentre dans sa phase active. Elle permettra des conditions très favorables pour tous les jeunes compétiteurs de cet établissement qui souhaitent optimiser leurs résultats tant sportifs que scolaires. Monsieur Paul BUSUTTIL, son directeur, oeuvre à la réussite de notre partenariat.

En cette fin d'année civile je voudrais souhaiter à tous les compétiteurs la concrétisation de leurs bons résultats de début de saison mais aussi à tous les nouveaux jeunes, et moins jeunes, qui découvrent l'escrime au sein du club, un plaisir accru avec les techniques qu'ils vont découvrir tout au long de la saison. Tout cela ne serait pas possible sans le travail de tous les éducateurs, salariés ou bénévoles.

Mes pensées vont aussi à ceux qui s'initient à notre sport aussi bien en EHPAD, en CLIS, en IME que dans les foyers de jeunes.

Je n'oublie pas tous les bénévoles, principalement les parents, sans qui le club ne serait rien. Ils méritent tous nos remerciements et ont surtout besoin que d'autres personnes viennent s'associer à leurs efforts. Les prochaines compétitions nécessiteront de nombreuses bonnes volontés...

A tous et à toutes ...Bonne et heureuse année 2013.

Alain CHOY
Président du Stade Clermontois Escrime

Sommaire

- Un début de saison prometteur 1
- Un partenariat exemplaire 2
- Le plein de médailles 3
- Clin d'œil 4

« ... à l'épée, on défend sa vie ; au pistolet, on la livre. » Alexandre Dumas (Mémoires)



Un partenariat exemplaire

Il y a plus d'un an je renouais contact avec Paul BUSUTTIL, le nouveau directeur de l'Institution Saint-Alyre. J'ai rencontré une personne centrée sur l'importance de l'éducation des jeunes où le sport tenait une place privilégiée au même titre que les expressions artistiques.

Nos différentes occupations professionnelles ne nous ont pas permis d'aller aussi vite que nous le souhaitions pour rendre effectif notre partenariat dès la saison 2011-2012.

Les premières actions liées à ce partenariat ont été engagées. Elles ne sont pas spectaculaires mais rentrent dans un processus de montée en charge pluriannuel. Un comité de pilotage de ce partenariat a été instauré et s'est déjà réuni. Cette saison nous sommes dans le temps des premiers échanges avec des interventions d'Yves DREYFUS sur son témoignage de sportif de haut-niveau à la carrière exemplaire, et des séances de découverte de l'escrime de Maître Ndoffène NDIAYE. Les élèves de l'Institution licenciés au Stade seront amenés à être des « ambassadeurs » de ce partenariat auprès de leurs camarades de classe et des escrimeurs qu'ils côtoient.

Dès la saison prochaine des classes aménagées seront proposées aux jeunes tireurs qui souhaiteraient s'investir plus dans leur sport favori : l'escrime. L'Institution, disposant d'un internat rénové, pourra accueillir des tireurs qui n'habitent pas l'agglomération clermontoise. Ces derniers pourront ainsi profiter des meilleures conditions d'entraînement.

La place des Bughes qui sépare l'Institution St-Alyre de la salle d'armes sera, nous l'espérons, souvent traversée par des escrimeurs performants ayant la tête bien pleine...

Alain Choy



Signature de la convention

VIE du CLUB



Le plein de médailles

La section escrime du Stade Clermontois n'a pas chômé en ce début de saison. Pas moins de deux compétitions amicales organisées : challenges Vercingétorix et Alain Lartigue, et se profilent déjà les championnats de ligue de fleuret et d'épée. Les deux challenges ont remporté un franc succès puisqu'entre 90 et 120 tireurs étaient présents sur ces épreuves. Elles ont permis à nos jeunes et plus anciens sportifs de se remettre en jambes pour la saison 2012/2013. Et quelle remise en jambes ! C'est une véritable pluie de médailles qui s'est abattue sur le club ! Ces résultats s'annoncent fort encourageants pour la suite de la saison.

Mais plutôt que d'écrire, quelques photos parleront mieux des exploits de nos tireurs (podiums du challenge Alain Lartigue) :



Paul Boulet, 2ème
Fleuret Poussins



Christy Fouquet, 2ème
Fleuret Pupillettes



Alliya Marie Joseph, 1ère
Marie Duchez, 2ème
Fleuret Minimes



Marvin Filliat, 1er
Enzo Père, 2ème
Clément Bideux, 3ème
Fleuret Minimes



Braden Cosgrove, 1er
Benoît Gléant, 2ème
Sabre Minimes



Anaëlle Foisnet, 1ère
Sandra Martineau, 2ème
Morgan Guillon, 3ème
Epée Cadettes



Florian Lourdin, 2ème
Epée Cadets



Aurélien Joron, 2ème
Valentin Mathé, 3ème
Epée Seniors



Le duel au pistolet

Aussi étrange que cela puisse paraître, il y a des règles bien précises, strictes et différentes, selon les adversaires face à face.

D'abord le duel « à volonté ». C'est celui auquel on a droit lorsqu'on regarde un film historique, généralement du XIX^{ème} siècle. Les combattants sont dos à dos, à 25 pas de distance. Au commandement « Tirez ! » d'un des témoins, les adversaires se retournent et tirent à volonté. Ils peuvent être dos contre dos et marcher jusqu'à la limite indiquée, ensuite se retourner au signal.

Le deuxième c'est le duel dit « de pied ferme » dans lequel les protagonistes sont à une distance de 15 à 35 pas. Leurs armes sont identiques et chargées de la même manière. Il faut attendre que le témoin, tiré au sort, donne le signal en deux temps : 1- Armez ! 2 - Tirez ! Et si jamais l'un des adversaires est blessé, à terre, il peut -s'il lui reste assez de force- riposter tant qu'il en a les moyens...

Le troisième est dit « à marcher ». Deux lignes de 35 à 40 pas de distance et à l'intérieur de ces deux lignes, deux autres lignes sont tracées à 15 ou 20 pas. Au commandement « Marchez ! », les adversaires, équipés de deux pistolets également chargés, s'avancent droit dans l'espace de 10 pas, en tenant le pistolet à la verticale. Ils peuvent s'arrêter quand ils le souhaitent pour viser et tirer. Mais si le pistolet est déchargé et qu'ils ont raté leur cible, ils sont tenus d'attendre immobiles, le tir de leur adversaire. Une autre variante : mêmes règles sauf que les duellistes peuvent marcher en zigzag et tirer en marchant. Et toujours s'arrêter dès le premier coup de feu tiré et attendre la riposte.

Ensuite nous avons le duel « au signal » ou au commandement qui impose aux combattants dès qu'ils ont leurs pistolets en main, de les armer et de diriger le canon vers le sol, en attendant que le témoin tape 3 coups dans ses mains (entre 3 et 6 secondes). Ils doivent lever leur arme à 1 et tirer avant le 3 simultanément. S'ils ont raté, ils peuvent recharger et tirer à nouveau (conseil : éviter de trembler dans ce cas).



Mais il existe aussi des duels exceptionnels comme le « duel au mouchoir » qu'un des combattants peut refuser : il se trouve que ce genre de duel indique la volonté de « faire la peau » réellement à son adversaire. C'est souvent une histoire violente -honneur, amour...- entre deux rivaux. Les deux armes sont préparées par les témoins, hors de vue des duellistes : une des deux armes n'est pas chargée (!). Ils empoignent chacun le coin d'un mouchoir tendu - c'est la distance qui les sépare - et tirent à bout portant. C'est un véritable assassinat ! Un des combattants s'écroule. De gros bouillons de sang jaillissent, le moribond râle et expire en deux ou trois mouvements convulsifs. Dans ces cas-là, les témoins, dès l'évidence de la mort, fouillent rapidement le cadavre, ôtent toute possibilité d'identification et disparaissent comme des voleurs. Si on n'utilise pas le mouchoir, les adversaires se tiennent à 4 pas et tirent ou

bien à 10 pas et feu à volonté jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Et pour finir le duel « mixte » qui privilégie d'abord le combat à l'épée et si les combattants sont indemnes et ne peuvent se départager, alors le pistolet est utilisé en complément.

C'est ainsi que le 21 juillet 1817 le colonel Barbier-Dufay (personnage cinglé qui imposa à un royaliste -qui en mourut- un duel au coutelas, une main liée dans le dos, dans un fiacre en mouvement) et le comte de Saint-Morys lieutenant des gardes du roi s'affrontent, pour une histoire de biens appartenant aux Saint-Morys et acquis par Barbier qui fait raser le château familial, laissant la moitié de la propriété à la mère du comte. Les choses se gâtent, dès le retour d'exil du fils qui fait mettre Barbier sous surveillance. Celui-ci menace par écrit de « couper la figure à coups de fouet » au comte qui ne réagit pas. D'où la publication de la lettre. Saint-Morys va demander réparation mais les conditions du duel, imposées paraissent inacceptables au supérieur de Saint Morys, le duc de Mouchy : un duel dit « au mouchoir », une seule des armes étant chargée. Furieux, Barbier publie une deuxième lettre « remplie d'outrages ». Mouchy exige que Saint-Morys lave l'injure dans le sang. Le comte accepte d'abord un duel plus conventionnel au pistolet puis à l'épée, mais Barbier impose la mort d'un des deux combattants. Ce qui arrive évidemment. La veuve de Saint-Morys fera publier des libelles dont « Réflexions sur l'instruction en assassinat dirigée contre Madame de Saint-Morys... »

Qui l'a utilisé ? En France c'était l'épée qui était privilégiée, mais en Angleterre c'est vraiment le pistolet (le duc de Wellington, le vainqueur de Napoléon, ainsi que beaucoup de militaires de son entourage, se battra en duel avec) et en Italie tout autant qu'en Allemagne c'est le sabre. Les Espagnols se sont longtemps battus au couteau ou ses variantes - poignard, dague, main gauche...- et aux USA, c'est avec le revolver (à barillet).